



FICHE de POSTE
« RESPONSABLE COMPTABLE »
EPDSAE
« DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES »

Création le : 12/10/2026
Version n° : 1

L'EPDSAE, créé en 1982 par le Département du Nord, est le premier Etablissement public social et médico-social de France. Il est composé de 16 établissements et services implantés sur l'ensemble du Département.

L'Etablissement concourt à l'exécution des politiques Départementales et Nationales en matière d'accompagnement, d'accueil, d'hébergement et de suivi à domicile pour les personnes en situation de fragilité. Il œuvre dans les secteurs de la Prévention, de la Protection de l'Enfance (80% de l'activité) et du Handicap (20% de l'activité).

Chaque année, plus de 5700 personnes sont accompagnées par les services de l'EPDSAE. À travers 62 métiers, ce sont 1896 professionnels engagés qui permettent à l'EPDSAE de remplir ses missions de service public.

Information sur la vacance de poste

Motif du recrutement :	☒ Vacance de poste ☐ Création de poste ☐ Transformation de poste ☐ Remplacement
Date de prise de poste :	Dès que possible
Date limite de dépôt des candidatures :	30/11/2026
Personne à contacter Téléphone	Monsieur Badr DIAOUANI - bdiouani@epdsae.fr Directeur des Affaires Economiques et Financières

Identification du poste

Intitulé du poste	Responsable comptable - Direction des affaires financières (DAF)
Code métier	
Famille / sous-famille du poste	Finances / Comptabilité
Etablissement / Service	Administration générale - Direction des affaires financières - RONCHIN
Positionnement de l'agent dans l'organigramme	Catégorie A - Attaché d'administration (poste ouvert aux contractuels) N+1 : Directeur des affaires financières Encadrement direct des adjoints des cadres finances Liaisons fonctionnelles : équipe finances et contrôle de gestion · directions fonctionnelles (RH/paie, achats, patrimoine) · comptable public
Formation / Diplôme requis	Bac + 5 en comptabilité, audit ou finance (DSCG, master CCA, master audit)

FICHE de POSTE
« RESPONSABLE COMPTABLE »
EPDSAE
« DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES »

Création le : 12/10/2026
Version n° : 1

Organisation du temps de travail

Temps de travail / quotité	Temps plein
Droits à congés	27 CA - 19 RTT - 8 CD
Horaires	Forfait jour
Lieu d'exercice	RONCHIN
Télétravail	Poste éligible, 1 jour par semaine
Spécificités	Pics d'activité à la clôture des comptes (janvier à avril)

Missions et activités du poste

Missions principales	Le responsable comptable est la seconde caution technique comptable de l'EPDSAE, aux côtés du Directeur des affaires financières. Il garantit la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'établissement et de ses budgets annexes. Au sein de la direction des affaires financières, il pilote la fonction comptable de l'ordonnateur : qualité des écritures, clôture des comptes, contrôle interne comptable et relation avec le comptable public. Il sécurise les états financiers sur lesquels reposent les campagnes budgétaires et le dialogue avec les autorités de tarification. <i>Le poste est centré sur la technique comptable ; la participation au budget en découle.</i>
Missions et activités du poste	1. Tenue et qualité comptable - Superviser l'enregistrement comptable des opérations de dépenses et de recettes et garantir leur imputation correcte (nomenclature M22). - Réaliser les revues analytiques mensuelles des comptes et la justification des soldes (comptes de tiers, comptes d'attente et d'imputation provisoire, comptes de paie et de charges sociales). - Fiabiliser l'inventaire comptable et l'état de l'actif : immobilisations, mises en service, plans d'amortissement, sorties d'actif, reprise des subventions d'investissement. - Tenir à jour la documentation comptable : schémas d'écritures, notes de procédure, dossier permanent. 2. Clôture des comptes - Piloter le calendrier et les opérations de clôture : rattachement des charges et des produits, charges et produits constatés d'avance, ICNE. - Calculer et documenter les provisions et dépréciations : créances douteuses, compte épargne-temps, risques et charges, dépréciation d'actifs. - Procéder aux écritures d'affectation des résultats par budget, conformément aux décisions des autorités de tarification. - Produire le dossier de clôture justifié et assurer la concordance entre le compte financier interne et le compte de gestion du comptable public. 3. Contrôle interne comptable - Élaborer et tenir à jour la cartographie des risques comptables et le plan d'action associé.

FICHE de POSTE
« RESPONSABLE COMPTABLE »
EPDSAE
« DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES »

Création le : 12/10/2026
Version n° : 1

- Définir et déployer les contrôles clés sur la chaîne de la dépense, de la recette et de la paie (séparation des tâches, pièces justificatives, piste d'audit).
 - Mener des audits ciblés dans les pôles et établissements et suivre la mise en œuvre des recommandations.
 - Préparer l'établissement aux contrôles externes (comptable public, chambre régionale des comptes, autorités de tarification) et coordonner les réponses.
 - Coordination et contrôle des régies.
- 4. Relation avec le comptable public**
- Être l'interlocuteur technique du comptable public : rejets, suspensions, régularisations, rapprochements des soldes.
 - Conduire les chantiers de fiabilisation partagée (apurement des comptes, admissions en non-valeur).
- 5. Appui au budget et à l'analyse financière**
- Fournir les données comptables fiables nécessaires aux campagnes EPRD/BP et CA et aux revues de gestion.
 - Contribuer à l'analyse financière : résultats, capacité d'autofinancement, fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie.
 - Calculer la répartition des charges communes (frais de siège, cotisations) et en contrôler la traduction comptable.
- 6. Management de l'équipe finances**
- Encadrer directement les adjoints des cadres finances : organisation du travail, répartition des portefeuilles (budgets, établissements, cycles comptables), fixation des priorités et des échéances.
 - Superviser et valider les travaux de l'équipe : revue des écritures, des justifications de soldes et des dossiers de clôture.
 - Conduire les entretiens professionnels annuels, fixer les objectifs individuels et en évaluer l'atteinte.
 - Identifier les besoins de formation et construire un plan de montée en compétences technique (clôture, M22, contrôle interne).
 - Organiser la continuité de service : binômes, polyvalence, plannings de congés compatibles avec le calendrier de clôture et des campagnes budgétaires.
 - Animer des réunions d'équipe régulières et des points techniques ; diffuser les procédures et les évolutions réglementaires.
 - Accompagner l'équipe dans les évolutions d'organisation et d'outils (décentralisation de la saisie, contrôles automatisés).
 - Participer au recrutement et à l'intégration des nouveaux agents.
- 7. Diffusion de la culture comptable**
- Former et outiller les comptables sur les règles comptables et les procédures de clôture.
 - Optimiser le paramétrage et l'usage du progiciel financier (requêtes, contrôles automatisés, états de restitution).

Missions transversales

FICHE de POSTE
« RESPONSABLE COMPTABLE »
EPDSAE
« DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES »

Création le : 12/10/2026
Version n° : 1

	- Remplacer le Directeur des affaires financières sur les sujets comptables en son absence. - Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer en fonction du projet de gestion de l'EPDSAE.
INTERETS, CONTRAINTES, DIFFICULTES DU POSTE	Intérêts - Poste de seconde caution technique comptable de l'établissement, avec une forte autonomie et un rôle d'avis indépendant auprès de la direction. - Environnement riche : trois budgets (CD, ARS, TRAJET), nomenclature M22, dialogue avec le comptable public et les autorités de tarification. Contraintes - Pics d'activité à la clôture des comptes (janvier à avril) et lors des campagnes budgétaires. - Respect d'échéances réglementaires fortes.
MISSIONS EN TELETRAVAIL	Poste éligible au télétravail, 1 jour par semaine.

Compétences requises sur le poste

SAVOIR	- Maîtrise approfondie de la comptabilité générale et des opérations d'inventaire (clôture, provisions, immobilisations, consolidation des budgets). - Connaissance des instructions budgétaires et comptables M22 ou M21, ou capacité démontrée à les acquérir rapidement à partir d'une solide base en normes comptables. - Principes de la comptabilité publique : séparation ordonnateur / comptable, règles de la dépense et de la recette publiques. - Méthodologie d'audit et de contrôle interne : approche par les risques, tests de contrôle, revue analytique, documentation des travaux. - Cadre budgétaire et tarifaire des ESSMS : EPRD/ERRD, BP/CA, affectation des résultats. - Connaissance de l'organisation médico-sociale et des enjeux de la protection de l'enfance et du handicap (appréciée).
SAVOIR-FAIRE	- Construire et justifier un dossier de clôture et des feuilles de travail auditable. - Analyser une balance, détecter les anomalies et en remonter la cause. - Concevoir des contrôles et des procédures, les faire appliquer par des équipes non spécialistes. - Maîtrise avancée d'Excel (tableaux croisés, recherches, formules) et des progiciels financiers ; la connaissance d'Astre GF est un plus. - Rédiger des notes techniques claires et argumentées à destination de la direction et des partenaires. - Encadrer une équipe : planifier, déléguer, contrôler, évaluer et faire progresser.

FICHE de POSTE
« RESPONSABLE COMPTABLE »
EPDSAE
« DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES »

Création le : 12/10/2026
 Version n° : 1

SAVOIR-ETRE	• Rigueur, sens du détail et exigence sur la justification des chiffres. • Esprit critique et capacité à porter un avis technique indépendant, y compris auprès de la direction. • Pédagogie et qualités relationnelles. • Sens de l'organisation et respect des échéances. • Leadership, sens de l'équité et capacité à fédérer une équipe. • Loyauté et discrétion.
PROFIL RECHERCHÉ	Nous recherchons un profil à l'aise avec les opérations de clôture et capable de porter seul un avis technique sur les comptes. • Indispensable : expérience en tant que responsable comptable, pratique de la clôture et de la justification des comptes. • Fortement apprécié : expérience des nomenclatures M22 ou M21, du secteur sanitaire et médico-social ou des comptes publics locaux ; expérience en audit légal, audit interne ou contrôle des comptes publics. • Non bloquant : l'absence d'expérience M21/M22 n'est pas rédhibitoire pour un profil d'audit/comptable solide ; un accompagnement à la prise de poste est prévu.